

## N°39 – PRINTEMPS 2001

### Editorial

*Il nous vient le gai printemps...  
Beaucoup de pluie cet hiver. Aussi, une  
vallée blanche et verte. Blancs (ou  
roses) sont les fruitiers et verts les  
arbres, habillés de leurs feuilles toutes  
neuves.  
Quelques voitures de touristes déjà...  
Un soleil plus éclatant. L'été n'est pas  
loin.*



### Etat civil :

Gaston AMIC n'est plus. Il s'est éteint paisiblement à 89 ans et repose désormais à St Vincent où de nombreux amis l'ont accompagnés à sa dernière demeure. Il était une figure du village.

### Commune des Omergues

Mariage de Janine MEYER et de Monsieur <sup>Claude</sup> ~~Marcel~~ ~~BOREL~~ le 14 février 2001.  
MABILLE

Décès de Monsieur Marcel CURNIER de Villesèche, le frère de Madame Martial BOREL.

*Un projet de club et labo photo est en cours dans la vallée. Les personnes intéressées (Méconnaissance totale, néophyte, amateur averti, professionnel) sont priées de se faire connaître auprès de Louis Sapéy-Triomphe au 04.92.62.09.16 – Merci de préciser votre niveau et votre centre d'intérêt.*

## Fêtes et Manifestations

### A Valbelle

**Jumelage Valbelle-Montesegale :** rencontre les 19, 20 et 21 mai. Spectacle pour tous à l'église de Valbelle le dimanche 20 mai à 18 heures. Chants italiens par la Chorale de la vallée et morceaux choisis de la grande chanson française par Bernard Cheilan.

**Fête votive les 9 et 10 juin.** Programme (sous réserve) : concours de boules, retraite aux flambeaux à la chapelle St Pons, initiation au tir à l'arc, jeux pour enfants, bal, animations foraines.

### L'atelier d'écritures Terres d'Encre vous propose :

**Dimanche 29 avril :** atelier de géopoétique ; récit, les nom légendent la terre (de 10 h à 17 h). Rendez-vous aux Omergues, place de la mairie.

**Dimanche 20 mai :** atelier de géopoétique ; fragments de terre, lambeaux de textes (de 10 h à 17 h). Rendez-vous au vieux village de Noyers sur Jabron.

**Les 1, 2, 3 et 4 juin :** rencontre d'écritures ; Les Petits Toits du Monde, à Sisteron (l'Alcazar) et à St Vincent (Fremezon) : ateliers, conférences, débats, expositions, lectures avec des poètes, des écrivains et des artistes. La journée du vendredi 1<sup>er</sup> juin est dédiée aux enfants et aux oiseaux.

### **Journée du Patrimoine de Pays Dimanche 17 juin 2001**

Les communes intéressées par cette manifestation peuvent s'adresser à Miette WATT du Journal « Lo Contaire dau Jabron » 04.92.62.00.43



## TRI SELECTIF

Au printemps dernier, un article portant sur le tri des déchets paraissait dans votre « Vivre au Jabron ». Etaient alors présentés le nouveau mode de collecte et le tri désormais nécessaire de certains de nos déchets : les déchets recyclables.

Après huit mois de fonctionnement sur la commune de Bevons et seulement 3 mois sur les communes de Noyers sur Jabron et Saint Vincent sur Jabron, des résultats déjà encourageants ont été enregistrés :

Avec

- 108 tonnes de verre
- 65 tonnes de journaux et revues
- 6,5 tonnes de plastiques
- 6,3 tonnes de cartonnettes et briques alimentaires
- 2,5 tonnes d'acier
- 140 kg d'aluminium,

collectés au cours de ces six derniers mois sur l'ensemble du secteur du SITOM, nos résultats de collecte sont plus qu'honorables. Même si certains efforts sont encore à fournir pour le tri des déchets en aluminium et le tri des déchets cartonnés.

Dans la vallée du Jabron, ce sont effectivement assez peu de cartonnettes et de briques alimentaires qui sont retrouvés dans les colonnes pour emballages.

Peut-être est-ce dû à une habitude de brûlage de ces déchets ? Si tel est le cas,

pensez qu'un dépôt dans les colonnes est plus recommandé eu égard à la réutilisation après recyclage des cartonnettes qui peut être faite ensuite (papier toilette, cartons ondulés ...).

La quantité des déchets triés, quant à elle, après un premier mois de fonctionnement difficile dans chacune des communes (juillet pour Bevons, décembre pour Noyers sur Jabron et Saint Vincent sur Jabron) se stabilise aujourd'hui et reste relativement bonne, bien qu'améliorable ; si certains déchets n'ont décidément pas lieu de se trouver dans les colonnes, ils ont la tête dure et s'y retrouvent systématiquement.

Un jour viendra certes où ils pourront être recyclés ayant eu ainsi raison de leur persévérance, ...

mais aujourd'hui, sachez que :

· sacs en plastiques de supermarché

· bouteilles d'huile en plastique

· barquettes de polystyrène

· et autres blisters ...

sont bien à déposer dans la poubelle traditionnelle.

Dans le chapitre des coûts engendrés par ce nouveau mode de collecte, des changements vont certes avoir lieu : ils sont inévitablement liés aux structures mises en place et à la collecte elle-même de ces déchets.



Je trie mes emballages !



Un bilan sera fait après une année de fonctionnement (période non encore atteinte à ce jour) pour être au plus près des coûts effectifs. Cette mise en place permettra au contraire d'alléger nos poubelles traditionnelles et de ce fait d'éviter une remontée excessive du prix de traitement des déchets dans les années future.

Pour terminer, il s'agit de présenter les résultats de recyclage effectif.

Trois chargements de déchets plastiques ont déjà été effectués depuis le centre de tri jusqu'à l'usine de recyclage. Ce qui signifie que nos déchets plastiques ont été recyclés.

Qui en pull, qui en tuyau ou mandrin, qui en revêtement de sol, qui en fibre de rembourrage ... Autant vous dire que les derniers oreillers que vous avez achetés sont peut-être réalisés avec vos déchets.

Il en est de même avec les bouteilles en verre que vous utiliserez lors de votre prochain repas ; peut-être sont-elles à base de verre provenant de la bouteille que vous avez pris soin d'amener au conteneur le mois dernier ?

Angélique LATIL



# L'EURO

## Moments-clés 2001

**1<sup>er</sup> juillet 2001** : les agents de l'Etat seront les premiers à être payés en euros.

**Avril 2001** : c'est à partir de cette date que les banques procéderont au renouvellement de votre chéquier en euros.

**Fin octobre 2001** : le basculement de vos comptes devra être effectif.

**15 décembre 2001** : des pièces et des billets en « kits » pour vous familiariser. Pour 100 F, vous disposerez de 15,25 euros en pièces. Mais leur utilisation ne sera possible qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

## Ce qui changera en 2002 :

**1<sup>er</sup> janvier 2002** : l'euro entre dans votre vie. Vous payez en espèces en francs ou en euros dans les magasins, tous les chèques sont libellés en euros. Les distributeurs automatiques ne distribuent que des billets en euros.

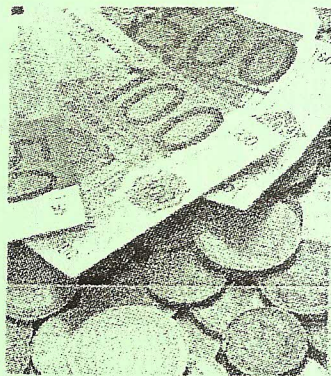
**Du 1<sup>er</sup> janvier au 17 février 2002** : le franc et l'euro circulent en double.

**17 février 2002** : LE FRANC N'A PLUS COURS, seuls les billets et pièces en euros circulent.

Les paiements en francs (pièces et billets) ne sont plus autorisés.

**Du 18 février au 30 juin 2002** : votre banque reprend vos francs en pièces et en billets contre des euros.

**Après le 30 juin 2002** : la Banque de France et le Trésor Public prennent la suite de votre agence (jusqu'en 2004 pour les pièces et 2012 pour les billets).



## TRUCS ET ASTUCES

Méthode pour convertir rapidement de francs en euros : un procédé simple pour avoir une idée approximative (6,66) de la valeur des francs en euros ; ajouter la moitié de la valeur en francs et diviser le total par dix.

Exemple 100 F :  $100 + 50 = 150 : 10 = 15$  euros

Pratique, non ?

## **ATTENTION AUX ESCROQUERIES ET AUX ERREURS !!!**

Pas d'échange de monnaie (de francs en euros) en dehors des organismes financiers officiels : banques, bureaux de poste.

Se méfier des démarchages à domicile faits par des particuliers. Quand vous réglez vos factures pendant la période transitoire, bien vérifier si le montant est rédigé en francs ou en euros.

**Quelques exemples de prix pour se familiariser avec l'euro** (ces prix sont indiqués à titre indicatif) :

Une baguette :  
4,00 F – 0,61 €

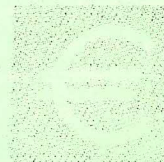
Un café :  
5,50 F – 0,84 €

Un litre de lait :  
4,60 F – 0,70 €

Un timbre-poste :  
3,00 F – 0,46 €

Une paire de chaussures :  
299,00 F – 45,58 €

Un litre d'essence :  
6,00 F – 0,91 €





# RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES

	BEVONS	VALBELLE	NOYERS	ST VINCENT	CHATEAUNEUF MIRAVAIL	CUREL	MONTFROC	LES OMERGUES
MAIRE	Gérard COUTELLE	P.-Y. VADOT	Annick LATIL	Bernard GARCIN	J.-C. CHABAUD	Sabine FERRARI	Jean-Michel LOPEZ	Henri BOUCHET
1 <sup>er</sup> ADJOINT	J.-F. ROBERT	Jean LATIL	J.-M. FONTAINE	J.-L. ANGLES	René GALLIANO	Max PECQUEUX	Alfred BODRERO	C. BOUTTERIN
2 <sup>ème</sup> ADJOINT	Claude LATIL	Raymond GROS	Albine BERGER	Patrick RENON	M.-M. TROUCHET	_____	Loïc KHUN	Alain COSTE
3 <sup>ème</sup> ADJOINT	André PLAUCHE	Lucien LATIL	_____	Miette WATT	_____	_____	_____	_____
Délégués SIVOM Vallée du Jabron	Anne MADDALON Gérard COUTELLE	P.-Y. VADOT Jean LATIL	Annick LATIL François HUGON	Bernard GARCIN Patrick RENON	J.-C. CHABAUD René GALLIANO	Max PECQUEUX J.-G. RAYSSAC	Jean-Michel LOPEZ Alfred BODRERO	Henri BOUCHET C. JAUFFRET
Délégués SIPCC Rives du Jabron	J.-F. ROBERT Claude LATIL	Jean LATIL R. FIGUIERE	Annick LATIL Albine BERGER	Michel WATT M. FIGUIERE	J.-C. CHABAUD Gilbert PAVON	Yves ROBIAL Henri COTTON	Jean-Michel LOPEZ Alfred BODRERO	Michel FAVRE C. JAUFFRET
Délégués S.I. Electrification	Claude LATIL André PLAUCHE	P.-Y. VADOT Raymond GROS	José RIERA B. BANDIERA	Daniel DURAND Serge FERRIE	J.-C. CHABAUD Paul BERNARD	Max PECQUEUX J.-G. RAYSSAC	Jean-Michel LOPEZ Alfred BODRERO	Henri BOUCHET Hervé DUMAS
Délégués SITOM Sisteronnais	Gérard COUTELLE J.-F. ROBERT	Uta GAUSSIN Raymond GROS	Hervé ANDRITSOS Albine BERGER	J.-L. ANGLES Patrick RENON	Robert VERAND M.-M. TROUCHET	_____	_____	Henri BOUCHET C. JAUFFRET
Délégués SIVU Eau et Assainis.	Gérard COUTELLE Francis PLAUCHE Régis PLAUCHE	_____	Pierre BOUCHET B. BANDIERA J.-P. LAPORTE	_____	J.-C. CHABAUD Robert VERAND René GALLIANO	Pierrette HUG Max PECQUEUX J.-G. RAYSSAC	_____	_____
Jours et Horaires d'ouverture	Lundi 9 h - 12 h Jeudi 9 h - 12 h 13 h 30 - 17 h 30	Lundi - Mercredi Vendredi De 14 h à 18 h	Du lundi au vendredi De 10 h à 12 h De 13 h 30 à 18 h	Lundi - Mardi Jeudi De 8 h à 12 h	Mardi De 14 h à 17 h	Mardi De 14 h à 18 h	Mardi De 9 h à 12 h	Mardi et Vendredi De 9 h à 12 h
N° Tél.	04.92.62.80.16	04.92.62.86.59	04.92.62.03.08	04.92.62.00.56	04.92.62.00.44	04.92.62.09.40	04.92.62.03.95	04.92.62.02.77
N° Fax	04.92.62.80.16	04.92.62.86.59	04.92.62.05.70	04.92.62.06.50	-----	04.92.62.06.15	04.92.62.03.95	04.92.62.02.77